



## SURVEILLANTS DES AUTRES SERVICES

CNP 62029

Supervisent et coordonnent les activités des employés de services, comme les employés d'entreprises de nettoyage à sec et de lessivage, les placeurs et les préposés dans les cinémas, les employés de clubs sportifs et les gardiens de sécurité.



Faits en bref du N.-B.

### PERSPECTIVES DE TROIS ANS



Satisfaisantes

### POSSIBILITÉS D'EMPLOI DE TROIS ANS

6

### SALAIRE HORAIRE MÉDIAN

21,52 \$

### NIVEAU DE SCOLARITÉ



Un diplôme d'études secondaires ou une formation en cours d'emploi

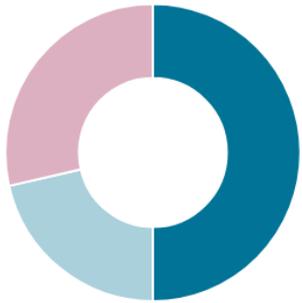
### EMPLOYÉS

84

### SALAIRE MOYEN

47 000 \$

Les informations présentées sont basées sur des données concernant le Nouveau-Brunswick. Pour en savoir plus sur les données fournies, visitez [www.emploisnb.ca/occupations](http://www.emploisnb.ca/occupations).



## EMPLOI SELON L'INDUSTRIE

<b>50,0 %</b>	Services administratifs, services de soutien, services de gestion des déchets et services d'assainissement
<b>21,4 %</b>	Autres services (sauf les administrations publiques)
<b>S.O.</b>	S.O.
<b>28,6 %</b>	Toutes les autres industries

## EMPLOI SELON L'ÂGE

<b>0,0 %</b>	15-24
<b>0,0 %</b>	25-34
<b>0,0 %</b>	35-44
<b>0,0 %</b>	45-54
<b>0,0 %</b>	55-64
<b>0,0 %</b>	65+

### ÉGALEMENT CONNU SOUS LE NOM

- Superviseur/Superviseure De Commissionnaires
- Superviseur/Superviseure De Gardiens De Sécurité
- Superviseur/Superviseure De Préposés De Chalet
- Superviseur/Superviseure De Préposés De Remonte-Pente
- Superviseur/Superviseure De Préposés De Théâtre
- Superviseur/Superviseure De Receveurs De Billets

## FONCTIONS PRINCIPALES:

Ce groupe exerce une partie ou l'ensemble des fonctions suivantes :

- coordonner, attribuer et passer en revue le travail des employés d'entreprises de nettoyage à sec, de lessivage, de repassage, d'assemblage et d'emballage, des placeurs et des préposés dans les cinémas, des stations thermales, des employés de clubs sportifs ou récréatifs, des commissionnaires, des gardiens de sécurité et des autres travailleurs du secteur des services non classés ailleurs;
- établir les horaires et les méthodes de travail, et coordonner les activités avec les autres unités de travail ou services;
- résoudre les problèmes liés au travail, et préparer et présenter des rapports d'étape et d'autres rapports;
- recruter le personnel et assurer sa formation quant aux tâches, aux consignes de sécurité et aux politiques de l'entreprise.

